



CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 30 août 2016	19 h – 20 h 30	Prince of Wales Centre	70 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité : ministre Monsef <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
<p>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</p> <p>Une minorité de participants proposaient de conserver le système électoral actuel, et jugeaient que le système majoritaire à un tour a bien desservi le pays depuis la création de la Confédération. Ils affirmaient que les risques potentiels associés à l'adoption d'un nouveau système l'emportaient sur les avantages potentiels.</p> <p>Cependant, la vaste majorité des participants étaient en faveur de l'adoption d'un nouveau système électoral. De l'avis général, le système électoral actuel ne représente pas adéquatement la volonté de l'électorat et mène à de fausses majorités, à la fois au plan local et au plan national.</p>
<p>Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée :</p>

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

500 mots)

En plus du système majoritaire à un tour actuel, quatre autres systèmes ont fait l'objet de discussions : la représentation proportionnelle fondée sur des listes, le vote unique transférable, la représentation proportionnelle mixte et le vote alternatif. Ces systèmes ont été brièvement expliqués, puisqu'en raison des contraintes de temps le modérateur ne pouvait pas expliquer en profondeur les nuances particulières de chaque option. Certains participants ont exprimé le désir d'obtenir davantage d'information sur chaque système pour circonscrire leurs complexités.

À la fin de l'exercice, on n'avait cerné aucune préférence claire dans la salle quant au système électoral de remplacement à privilégier. La représentation proportionnelle a constitué un thème commun parmi les participants, en tant qu'élément qu'ils aimeraient voir mis en œuvre dans l'avenir. Aussi, les participants souhaitaient particulièrement maintenir au moins le niveau de représentation locale qui existe actuellement.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Le niveau de participation au système électoral du Canada a fait l'objet de discussions au cours de l'assemblée. Plusieurs participants jugeaient que certaines dispositions de la *Loi sur l'intégrité des élections* sont discriminatoires et empêchent des citoyens de voter. Tout particulièrement, les exigences en matière de pièces d'identité restreignent considérablement la capacité de voter des Canadiens autochtones et des Canadiens vivant en régions éloignées. Un participant a comparé ces règles à une nouvelle forme de colonialisme, qui remonte à l'époque où les Canadiens autochtones ne pouvaient pas voter pour un député.

Les participants appuyaient une meilleure collaboration entre les autorités électorales et les collectivités autochtones et du Nord. Comme ces citoyens ont été marginalisés par le passé, ils veulent s'assurer d'être entendus lorsqu'ils se présentent au bureau de vote.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Les participants étaient largement préoccupés par la mise en œuvre de toute mesure qui forcerait les Canadiens à voter ou qui limiterait la possibilité pour les citoyens d'exprimer leur mécontentement à l'égard de l'ensemble des candidats ou des partis sur leur bulletin de vote.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Les participants étaient aussi préoccupés en général par le vote en ligne, en raison des risques de sécurité à la fois pour les électeurs et pour la légitimité des résultats. Même si, en théorie, le vote en ligne simplifiait l'exercice du droit de vote pour les collectivités du Nord, l'absence de services Internet fiables constituerait un obstacle important. Certains participants jugeaient qu'on pouvait le présenter comme une option pour les électeurs, mais qu'il ne devait pas remplacer complètement les bulletins de vote papier, du moins d'ici à ce qu'il soit possible d'assurer la sécurité et l'intégrité du processus.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

S.O.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

En résumé, les participants avaient des opinions diversifiées sur chacun des sujets abordés, et il n'y avait pas de consensus clair quant à l'approche que devrait utiliser le gouvernement.

Alors que certains participants affirmaient que le statu quo est approprié, la plupart jugeaient que le système majoritaire à un tour doit être remplacé par un nouveau système plus approprié.

Les participants se sont intéressés aux différents systèmes de remplacement proposés, mais à part le souhait exprimé pour une représentation davantage proportionnelle tout en préservant la représentation locale, aucun des modèles proposés n'a fait l'objet d'un consensus.

En raison du pourcentage élevé d'électeurs autochtones et d'électeurs habitant en région éloignée dans les Territoires du Nord-Ouest, les participants s'entendaient en général pour affirmer qu'il faut en faire davantage pour mobiliser ces électeurs et s'assurer qu'ils sont inclus dans le processus démocratique.

Ni le vote en ligne ni le vote obligatoire n'étaient populaires auprès des participants, selon qui les répercussions de ces changements susciteraient des défis inutiles pour les électeurs de la circonscription qui jugent déjà le processus électoral difficile ou indésirable.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 14 octobre 2016

Signature du (de la) député (e)

Michael McLeod

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016